Macron à nouveau attaqué sur l'équilibre de sa politique fiscale

lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/macron-a-nouveau-attaque-sur-lequilibre-de-sa-politique-

Ingrid Feuerstein, *Les Echos*, 6 février 2020

Décidément, chaque évaluation de la politique fiscale d'Emmanuel Macron sur le revenu des ménages a son caractère inflammable. Dernière en date, la publication de l'OFCE ce mercredi sur les mesures du budget pour 2020 a embarrassé jusqu'aux plus hautes sphères à l'Elysée. Elle montre leur impact en fonction du revenu des ménages, des 5 % les plus modestes aux 5 % les plus aisés.

Comme de précédentes évaluations l'ont montré, la politique fiscale du début du quinquennat a été très favorable aux contribuables fortunés en raison de la réforme de la fiscalité du capital. Puis elle s'est rééquilibrée avec les mesures de pouvoir d'achat décidées dans les suites du mouvement des « gilets jaunes » (baisse de l'impôt sur le revenu, fin de la taxe d'habitation, exonération des heures supplémentaires, forte hausse de la prime d'activité).

La politique fiscale de Macron favorise les ménages depuis les « gilets jaunes »

Perte de pouvoir d'achat chez les plus modestes

Ce qui apparaît nouveau dans l'évaluation de l'OFCE, c'est que les 10 % des plus modestes perdraient nettement en pouvoir d'achat depuis le début du quinquennat. Et les gains de pouvoirs d'achat mis en avant par le gouvernement ne commenceraient à se faire sentir qu'au milieu du deuxième décile, soit les ménages qui gagnent plus de 1.120 euros par mois et par unité de consommation.

Cette évaluation diverge d'une précédente étude de l'Institut des politiques publiques (IPP) , publiée en octobre, et qui aboutissait à un effet neutre pour les plus modestes. Quant au gouvernement, il estime dans son rapport annexé au budget 2020 que le niveau de vie des moins aisés a augmenté de 2,3 % depuis le début du quinquennat.

Bataille de chiffres

Embarrassé par ce nouveau début de polémique, le gouvernement a rapidement réagi. *« L'étude de l'OFCE ne prend pas en compte l'augmentation du taux de recours pour la prime d'activité dont les effets sont considérables, ni d'autres mesures sociales qui ne sont pas dans le budget »*, regrette-t-on à Bercy, où l'on cite l'exemple des tarifs sociaux dans les cantines et du reste à charge zéro dans la santé .

En visite au Salon des Entrepreneurs, le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, a «contesté l'esprit de ce rapport qui est de dire qu'il faudrait redistribuer toujours plus pour réduire les inégalités.» «La meilleure façon de réduire les inégalités, c'est de donner un travail à chacun», a-t-il argumenté.

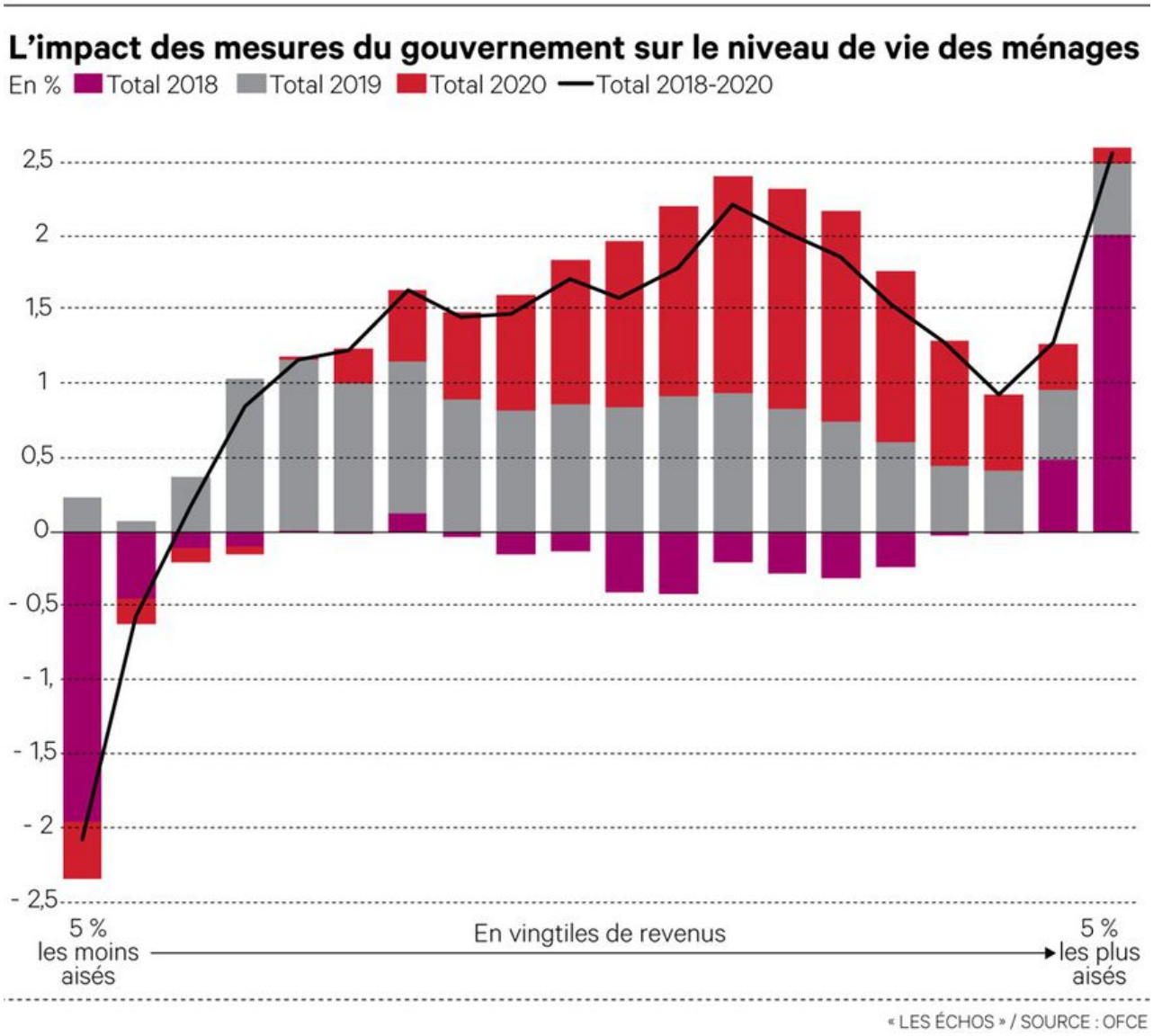

L'étude de l'OFCE montre l'impact des mesures fiscales en fonction du revenu des ménages, des 5 % les plus modestes aux 5 % les plus aisés.

L'autre critique du gouvernement porte sur la prise en compte des changements de comportements induits par les réformes. La hausse de la fiscalité du tabac, qui pèse beaucoup sur les ménages modestes, a entraîné une chute de 10 % de la consommation, ce qui finalement, limite ses effets sur le budget des ménages.

Même raisonnement pour la réforme de la fiscalité du capital, dont le coût s'est avéré inférieur aux attentes, car elle a relancé les versements de dividendes. *« Nous avons bien pris en compte ces effets sur les comportements, mais dans une moindre mesure »*, défend Xavier Ragot, président de l'OFCE.

Effet du retour à l'emploi

La principale nouveauté dans l'étude de l'OFCE est qu'elle prend en compte les impacts de la réforme de l'assurance-chômage . D'où des effets importants dans le bas de la distribution, qui s'expliquent par la mesure visant à pénaliser les allers-retours entre les contrats courts. *« Les personnes modestes seront les premières bénéficiaires du retour à l'emploi »*, répond le gouvernement, où l'on souligne les 580.000 créations d'emplois depuis le début du quinquennat.

Sur l'effet de cette reprise de l'emploi sur le pouvoir d'achat des ménages, le gouvernement promet de publier prochainement une évaluation. Dans le rapport économique annexé au budget 2020, Bercy évaluait que les réformes du marché du travail auraient un effet positif de 2 % sur le revenu disponible des ménages à bas revenus.